



2^e rencontre avec le Directeur de Cabinet de la Garde des Sceaux

Suite à notre première rencontre avec le Directeur de Cabinet de la Garde des Sceaux, celui-ci a souhaité nous revoir afin de faire un point sur l'avancement de la réforme statutaire et indemnitaire des personnels techniques de l'Administration Pénitentiaire.

Le SNPPT **FO** a fait part de ses revendications sur :

- le montant alloué à cette réforme au titre du budget 2016 ;
- l'absence de calendrier des prochaines réunions en bilatérales ;
- l'absence de concours et de recrutements de fonctionnaires ;
- la recrudescence du recours aux contractuels (Plan de Lutte Anti-Terroriste) contrairement aux textes en vigueur ;
- le remplacement des CLSI et des faisant fonctions par des agents contractuels ;
- le non remplacement des départs massifs en retraite ;
- la souffrance au travail résultant du manque d'effectif ;
- La revalorisation des astreintes techniques.

Notre organisation syndicale a fait remarquer qu'elle avait déjà remis lors des dernières bilatérales un **dossier complet** sur les métiers et missions, ainsi que des organigrammes types par établissement et DI.

Pourquoi la DAP ne se sert-elle pas de ces éléments pour faire avancer le projet de réforme?

Pour mémoire, la DAP souhaite finaliser le dossier en décembre 2015 et nous présenter l'avant-projet de réforme pour janvier 2016.

Suite à la réorganisation des services au niveau de la DAP, le SNPPT **FO** exige que les nouveaux bureaux mis en place s'intègrent rapidement dans le dispositif de travail sur la réforme de la filière technique!

Le Directeur de Cabinet nous a rejoints sur cette analyse et va demander à la DAP d'organiser le plus rapidement possible ces réunions en bilatérale.

Le SNPPT **FO** a présenté le contenu du projet remis à l'administration :

- il est le plus en adéquation avec nos missions actuelles ;
- il est à la hauteur des attentes des personnels ;
- il portera ses fruits dès sa mise en application et cela pendant 3 ans ;
- il revalorise **toutes** les catégories de personnels techniques (C, B et A).

Le Directeur de Cabinet est resté à l'écoute de nos revendications et il souhaite nous revoir prochainement pour faire un point sur l'avancement des travaux.

Le SNPPT FO reste mobilisé sur le terrain pour répondre aux attentes des personnels.

Le 16 octobre 2015,
Le Secrétaire Général
et les représentants du SNPPT FO